

2023

Synthèse

INDICE DE LA FAIM DANS LE MONDE

LE POUVOIR DE LA JEUNESSE DANS LA TRANSFORMATION
DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Octobre 2023



Pour en savoir plus, visitez
www.globalhungerindex.org
#GHI2023



CONCERN
worldwide

Multiplication des crises et stagnation des progrès de la lutte contre la faim

L'Indice de la faim dans le monde (GHI) de 2023 montre qu'après de nombreuses années de recul de la faim jusqu'en 2015, les progrès de la lutte contre la faim sont globalement au point mort. Alors qu'il ne reste que sept ans pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) initialement fixés, les impacts cumulés du réchauffement climatique, des divers conflits, des chocs économiques, de la pandémie mondiale et de la guerre Russie-Ukraine ont creusé les inégalités sociales et économiques et freiné le recul de la faim dans de nombreux pays, voire inversé la tendance.

La faim dans le monde ne recule plus

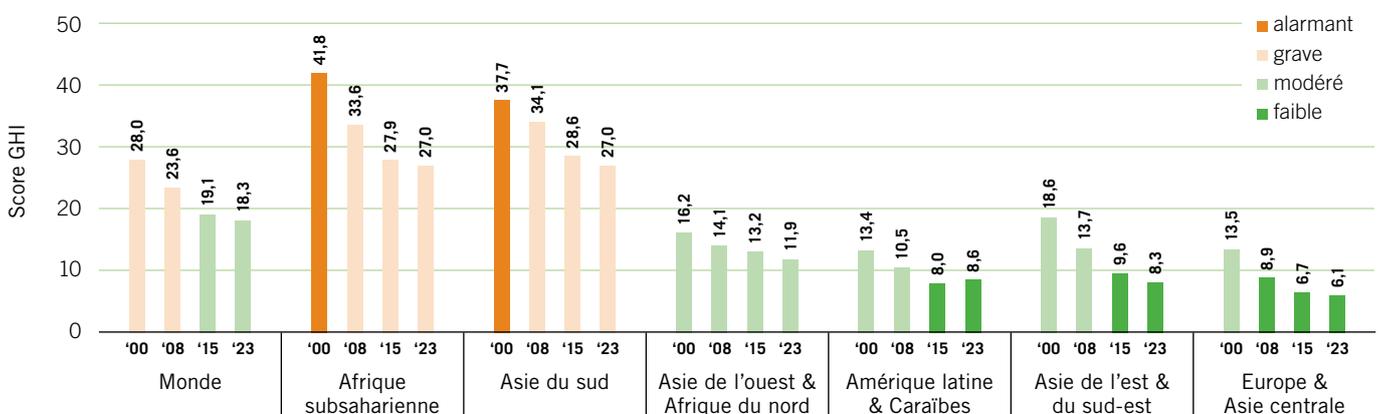
Selon l'Indice de la faim dans le monde (GHI), si certains pays ont enregistré des avancées significatives, peu de progrès sont constatés en matière de lutte contre la faim à l'échelle mondiale depuis 2015. La valeur de GHI de 2023 est de 18,3 pour le monde entier, considérée comme *modérée*, soit moins d'un point inférieur à la valeur de GHI de 2015 (19,1). En outre, la prévalence de la sous-alimentation, l'un des indicateurs utilisés pour calculer le GHI, est en constante augmentation depuis 2017. Le nombre de personnes sous-alimentées est passé de 572 millions à environ 735 millions. L'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne sont les régions du monde qui présentent les niveaux de faim les plus élevés, avec un score GHI de 27,0, qui indique une situation *grave*. Au cours des vingt der-

nières années, ces deux zones avaient déjà les niveaux de faim les plus élevés. S'il est vrai que les deux régions ont réalisé des progrès considérables entre 2000 et 2015, la progression depuis 2015 est presque au point mort, à l'image de la tendance mondiale.

La faim demeure à un niveau *grave* ou *alarmant* dans 43 pays

Selon le GHI de 2023 et les catégorisations provisoires, neuf pays affichent un niveau de faim *alarmant* : le Burundi, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Lesotho, Madagascar, le Niger, la Somalie, le Soudan du Sud et le Yémen. Dans trente-quatre autres pays, le niveau de faim est considéré comme *grave*. Dans de nombreux pays, la situation a même empiré : depuis

SCHÉMA 1 SCORES DE GHI AUX NIVEAUX MONDIAL ET RÉGIONAL, 2000, 2008, 2015 ET 2023



Source : Auteurs et autrices.

Remarque : Voir l'Annexe A dans le rapport complet pour obtenir les sources des données. Les scores régionaux et mondiaux de GHI sont calculés en agrégeant les valeurs régionales et mondiales pour chaque indicateur, ainsi qu'en appliquant la formule décrite à l'Annexe A. Les valeurs régionales et mondiales agrégées pour chaque indicateur sont calculées sous forme de moyennes pondérées en fonction de la population, en utilisant les valeurs de l'indicateur figurant dans l'Annexe B. Pour les pays où les données sur la sous-alimentation sont insuffisantes, des estimations fournies par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont été utilisées afin de calculer les valeurs agrégées, mais n'ont pas été reportées dans l'Annexe B. L'Annexe D montre quels pays sont inclus dans chaque région.

2015, la faim a augmenté dans dix-huit pays ayant obtenu des scores GHI *modéré*, *grave* ou *alarmant* en 2023. Au rythme actuel, cinquante-huit pays n'atteindront pas le niveau *faible* espéré en 2030, selon les prévisions du GHI. Néanmoins, il existe également des exemples d'évolution positive. Sept pays dont le score en 2000 indiquait un niveau de faim *extrêmement alarmant* ont effectué des progrès depuis cette date. Il s'agit de l'Angola, du Tchad, de l'Éthiopie, du Niger, de la Sierra Leone, de la Somalie et de la Zambie. Sept autres pays ont réussi à réduire leur score d'au moins cinq points entre leur GHI de 2015 et leur GHI de 2023 : le Bangladesh, le Tchad, Djibouti, le Laos, le Mozambique, le Népal et le Timor oriental. Cette diminution de la faim est particulièrement impressionnante au vu des défis mondiaux et de la stagnation du niveau de faim à l'échelle mondiale ces dernières années.

La lutte contre la faim est entravée par des crises concomitantes

Des crises parallèles, comme la pandémie de Covid-19, la guerre Russie-Ukraine et de nombreux conflits violents et catastrophes climatiques sur toute la planète, ont fait basculer certains pays dans une situation de crise alimentaire, tandis que d'autres se sont montrés plus résilients. Les pays à faible revenu ou revenu intermédiaire, qui sont souvent plus vulnérables face aux crises, ont été particulièrement touchés par rapport aux pays à revenu élevé. La capacité des pays à surmonter les chocs majeurs dépend en grande partie de facteurs sous-jacents, tels que la fragilité de l'État, les inégalités, une mauvaise gouvernance et la pauvreté chronique. Puisque le monde est amené à subir un nombre croissant de crises à l'avenir, surtout en raison du changement climatique, l'efficacité de la préparation aux catastrophes et de la réponse apportée deviendra probablement un aspect essentiel de la sécurité alimentaire.

CASE 1 À PROPOS DES SCORES DE L'INDICE DE LA FAIM DANS LE MONDE

L'Indice de la faim dans le monde (GHI) est un outil utilisé pour mesurer et surveiller l'évolution de la faim aux niveaux mondial, régional et national au cours des dernières années et décennies. Les scores de GHI sont calculés à l'aide d'une formule qui combine quatre indicateurs. Ensemble, ceux-ci permettent de cerner la nature multidimensionnelle de la faim :



Sous-alimentation : la part de la population qui est sous-alimentée, reflétant un apport calorique insuffisant



Émaciation : la proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'émaciation (faible poids par rapport à la taille), reflétant une sous-nutrition aiguë



Retard de croissance : la proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'un retard de croissance (taille inférieure à la moyenne d'âge), reflétant une sous-nutrition chronique



Mortalité infantile : le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans

En 2023, des données de 136 pays correspondant aux critères d'inclusion dans le GHI ont été évaluées. Un score a été calculé pour 125 de ces pays à partir de données couvrant la période 2018-2022. Les données utilisées pour calculer les scores de GHI proviennent de sources officielles de l'ONU (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation mondiale de la santé, UNICEF et Groupe inter-institutions des Nations unies pour l'estimation de la mortalité infantile), de la Banque mondiale et du Programme d'enquêtes démographiques et de santé. Sur les 136 pays évalués, onze ne disposaient pas des données suffisantes pour calculer un score GHI pour 2023, mais une catégorisation provisoire de leur niveau de faim a été attribuée à cinq de ces pays en s'appuyant sur d'autres données publiées. Pour les six pays restants, les données n'étaient pas suffisantes pour permettre de calculer un score, ni même leur attribuer une catégorisation provisionnelle.

Le GHI permet de catégoriser et de classer les pays sur une échelle de 100 points : les valeurs inférieures à 10,0 indiquent un niveau de faim *faible*, les valeurs entre 10,0 et 19,9 représentent un niveau de faim *modéré* et les valeurs allant de 20,0 à 34,9 indiquent un niveau de faim *grave*. Enfin, les valeurs entre 35,0 et 49,9 reflètent un niveau de faim *alarmant* et les valeurs supérieures à 50,0 symbolisent un niveau de faim *extrêmement alarmant* (Schéma 2).

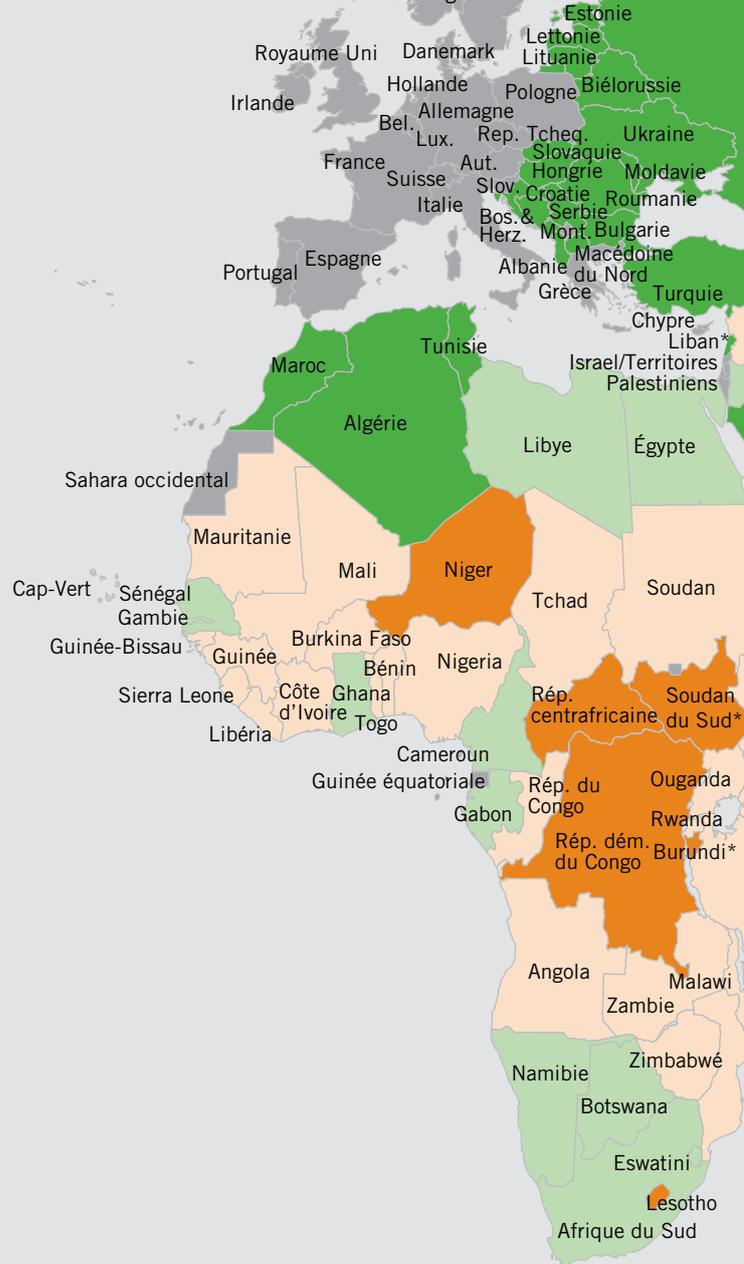
SCHÉMA 2 NOMBRE DE PAYS PAR NIVEAU DE FAIM SELON LES SCORES DE GHI 2023

Échelle de gravité de la faim de GHI				
≤ 9,9 Faible 50 pays	10,0–19,9 Modéré 37 pays	20,0–34,9 Grave 34 pays	35,0–49,9 Alarmant 9 pays	≥ 50,0 Extrêmement alarmant 0 pays

Source : Auteurs et autrices.

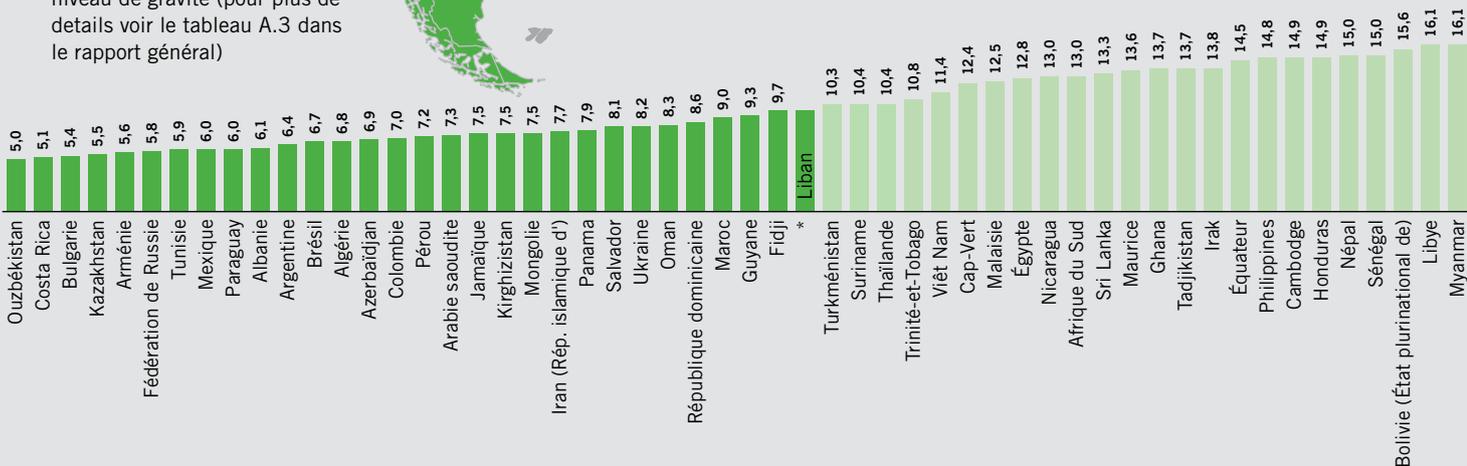
Remarque : Ce tableau intègre les 125 pays dont un score GHI a été calculé en s'appuyant sur des données portant sur la période 2018-2022, ainsi que les cinq pays pour lesquels un score a été attribué de façon provisoire (un *faible*, un *modéré* et trois *alarmants*).

INDICE DE LA FAIM DANS LE MONDE 2023 PAR NIVEAU DE GRAVITÉ



- Extrêmement alarmant ≥ 50,0
- Alarmant: de 35,0 à 49,9
- Grave: de 20,0 à 34,9
- Modéré: de 10,0 à 19,9
- Faible: ≤ 9,9
- Non inclus ou non désignés (pour plus de détails voir annexe A dans le rapport général)

* Désignation provisoire du niveau de gravité (pour plus de détails voir le tableau A.3 dans le rapport général)





Source: Auteurs et autrices.

Note : Pour le GHI 2023, les données sur la proportion de personnes sous-alimentées sont celles de la période 2020–2022 ; les données sur le retard de croissance et l'émaciation sont celles de la dernière année de la période 2018–2022 pour laquelle des données sont disponibles ; les données sur la mortalité infantile sont celles de 2021. Les scores GHI n'ont pas été calculés pour les pays dont les données n'étaient pas disponibles et pour les pays ne correspondant pas aux critères d'inclusion dans le GHI ; voir l'Annexe A dans le rapport général pour plus de détails.

Les frontières, noms et désignations utilisés sur la carte n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part de Welthungerhilfe (WHH) ou de Concern Worldwide concernant le statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières et limites.

Citation recommandée : K. von Grebner, J. Bernstein, W. Geza, M. Ndlovu, M. Wiemers, L. Reiner, M. Bachmeier, A. Hanano, R. Ní Chéilleachair, T. Sheehan, C. Foley, S. Gitter, G. Larocque, et H. Fritschel. "Figure 1.8: Global Hunger Index 2023 par gravité". Carte de L'indice de la faim dans le monde : le pouvoir de la jeunesse dans la transformation des systèmes alimentaires. Bonn : Welthungerhilfe (WHH) ; Dublin: Concern Worldwide.



TABLEAU 1.1 SCORES DE L'INDICE DE LA FAIM DANS LE MONDE PAR RANG GHI 2023

Note : Comme toujours, les classements et les scores d'indice de ce tableau ne peuvent pas être comparés avec précision aux classements et aux scores d'indice des rapports précédents (voir l'annexe A).

Rang ¹	Pays	2000	2008	2015	2023	Rang ¹	Pays	2000	2008	2015	2023
Les scores GHI 2022 inférieurs à 5 sont classés collectivement de 1 à 20*	Biélorussie	<5	<5	<5	<5	74	R.D.P. lao	44,3	30,4	21,8	16,3
	Bosnie-Herzégovine	9,4	6,5	5,3	<5	75	Eswatini	24,7	25,0	19,3	17,3
	Chili	<5	<5	<5	<5	75	Venezuela (Rép. bolivarienne du)	14,6	8,8	11,1	17,3
	Chine	13,4	7,1	<5	<5	77	Indonésie	26,0	28,5	21,9	17,6
	Croatie	<5	<5	<5	<5	78	Namibie	26,4	29,2	22,2	18,0
	Estonie	<5	<5	<5	<5	79	Cameroun	36,0	29,0	20,7	18,6
	Géorgie	12,1	6,6	<5	<5	80	Gabon	21,0	20,2	17,3	18,7
	Hongrie	6,7	5,6	5,0	<5	81	Bangladesh	33,8	30,6	26,2	19,0
	Koweït	<5	<5	<5	<5	82	Guatémala	28,6	24,0	20,6	19,1
	Lettonie	<5	<5	<5	<5	83	Îles Salomon	20,2	18,2	23,4	19,6
	Lituanie	7,6	5,1	<5	<5	84	Gambie	29,2	24,9	24,3	19,7
	Moldavie	18,6	17,0	<5	<5	85	Botswana	27,2	26,8	22,2	19,9
	Monténégro	—	5,2	<5	<5	*	Jordan	—	—	—	10-19,9*
	Macédoine du Nord	7,5	5,3	5,3	<5	86	Cote d'Ivoire	32,5	36,0	22,1	20,6
	Roumanie	7,9	5,8	5,1	<5	87	Mauritanie	30,5	18,8	22,4	21,0
Serbie	—	5,8	<5	<5	88	Malawi	43,1	29,2	22,9	21,1	
Slovaquie	7,2	5,7	5,7	<5	88	Togo	38,2	29,6	25,7	21,1	
Turquie	10,1	5,7	<5	<5	90	Kenya	36,7	29,5	22,5	22,0	
Émirats arabes unis	<5	6,8	5,6	<5	91	Bénin	33,9	26,4	23,3	22,6	
Uruguay	7,6	5,3	<5	<5	92	Comores	38,2	30,4	24,0	22,7	
21	Ouzbékistan	24,2	14,9	5,9	5,0	93	Djibouti	44,4	33,9	29,6	23,0
22	Costa Rica	6,9	<5	<5	5,1	94	Tanzanie (République unie de)	40,7	30,2	24,6	23,2
23	Bulgarie	8,6	7,7	7,3	5,4	95	Ouganda	35,0	29,0	27,8	25,2
24	Kazakhstan	11,3	11,0	5,7	5,5	96	Rwanda	49,7	33,1	28,3	25,4
25	Arménie	19,2	11,7	6,3	5,6	97	Burkina Faso	45,0	33,7	28,0	25,5
26	Fédération de Russie	10,2	5,8	6,3	5,8	98	Mali	41,9	32,2	27,1	25,6
27	Tunisie	10,3	7,4	6,4	5,9	99	Angola	64,9	42,9	25,7	25,9
28	Mexique	10,2	9,9	6,7	6,0	100	République arabe syrienne	13,9	16,2	23,9	26,1
28	Paraguay	11,8	10,1	5,1	6,0	101	Éthiopie	53,3	40,5	26,5	26,2
30	Albanie	16,4	15,5	8,8	6,1	102	Pakistan	36,7	31,3	28,8	26,6
31	Argentine	6,8	5,5	5,3	6,4	103	Soudan	—	—	28,5	27,0
32	Brésil	11,7	6,8	5,4	6,7	104	Guinée	40,2	29,3	28,4	27,1
33	Algérie	14,7	11,1	8,5	6,8	105	Papouasie-Nouvelle-Guinée	33,5	32,9	28,5	27,4
34	Azerbaïdjan	24,9	15,0	9,3	6,9	106	R.P.D. Corée	39,5	30,4	24,8	27,8
35	Colombie	11,0	10,2	7,5	7,0	107	Congo (République du)	34,6	32,4	26,2	28,0
36	Pérou	20,6	14,0	7,7	7,2	107	Zimbabwe	35,5	30,7	27,6	28,0
37	Arabie saoudite	12,3	10,6	9,1	7,3	109	Nigeria	39,9	31,2	27,8	28,3
38	Jamaïque	8,5	8,6	8,6	7,5	110	Zambie	53,2	44,9	33,2	28,5
38	Kirghizistan	17,5	12,9	9,1	7,5	111	Inde	38,4	35,5	29,2	28,7
38	Mongolie	29,9	16,7	7,4	7,5	112	Timor oriental	—	46,5	35,9	29,9
41	Iran (République islamique d')	13,7	8,8	7,7	7,7	113	Mozambique	48,2	35,6	37,0	30,5
42	Panama	18,6	13,0	8,7	7,9	114	Afghanistan	49,6	36,5	30,4	30,6
43	Salvador	14,7	12,0	9,8	8,1	115	Haiti	40,3	40,2	30,1	31,1
44	Ukraine	13,0	7,1	7,1	8,2	116	Sierra Leone	57,4	45,4	32,8	31,3
45	Oman	14,8	11,2	11,2	8,3	117	Libéria	48,0	36,4	32,9	32,2
46	République dominicaine	15,1	13,9	9,4	8,6	118	Guinée-Bissau	37,7	29,6	33,3	33,0
47	Maroc	15,8	12,2	9,1	9,0	119	Tchad	50,6	49,9	40,1	34,6
48	Guyane	17,2	15,1	11,3	9,3	120	Niger	53,3	39,5	35,2	35,1
49	Fidji	9,3	8,6	10,4	9,7	121	Lesotho	32,5	27,8	30,6	35,5
*	Liban	—	—	—	0-9,9*	122	Congo (Rép. démocratique du)	46,3	40,2	36,4	35,7
50	Turkménistan	20,3	14,5	11,4	10,3	123	Yémen	41,4	37,8	42,1	39,9
51	Suriname	15,1	11,0	10,6	10,4	124	Madagascar	42,4	36,6	38,9	41,0
51	Thaïlande	18,7	12,2	9,4	10,4	125	République centrafricaine	48,2	43,7	44,0	42,3
53	Trinité-et-Tobago	11,0	10,7	10,7	10,8	*	Somalie	63,6	59,2	—	35-49,9*
54	Viêt Nam	26,1	20,1	14,5	11,4	*	Burundi et Soudan du Sud	—	—	—	35-49,9*
55	Cap-Vert	15,7	12,4	14,6	12,4						
56	Malaisie	15,4	13,7	12,0	12,5						
57	Égypte	16,4	16,9	15,2	12,8						
58	Nicaragua	22,3	17,5	14,6	13,0						
58	Afrique du Sud	18,0	16,8	13,9	13,0						
60	Sri Lanka	21,7	17,6	17,1	13,3						
61	Maurice	15,4	13,9	13,5	13,6						
62	Ghana	28,5	22,2	15,7	13,7						
62	Tadjikistan	40,1	29,9	16,9	13,7						
64	Irak	23,6	20,3	16,5	13,8						
65	Équateur	19,7	18,1	11,7	14,5						
66	Philippines	25,0	19,1	18,3	14,8						
67	Cambodge	41,4	25,6	19,0	14,9						
67	Honduras	22,0	19,2	15,0	14,9						
69	Népal	37,2	29,0	21,3	15,0						
69	Sénégal	34,3	21,8	18,0	15,0						
71	Bolivie (État plurinational de)	27,6	22,1	14,7	15,6						
72	Libye	16,6	12,8	18,5	16,1						
72	Myanmar	40,2	29,7	17,3	16,1						

■ = Faible □ = Modéré □ = Grave □ = Alarmant ■ = Extrêmement Alarmant

Note : Pour le rapport GHI 2023, les données de 136 pays ont été évaluées. Parmi ceux-ci, les données étaient suffisantes pour calculer les scores GHI 2023 et classer 125 pays (à titre de comparaison, 121 pays ont été classés dans le rapport 2022).

1 Classement en fonction des scores GHI 2023. Les pays dont les scores en 2023 sont identiques sont classés au même rang (par exemple, le Mexique et le Paraguay sont tous deux classés 28e).

2 Les 20 pays dont les scores GHI 2023 sont inférieurs à 5 ne sont pas classés individuellement, mais collectivement de 1 à 20. Les différences entre leurs scores sont minimes.

— = Les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas présentées. Certains pays n'existaient pas dans leurs frontières actuelles au cours de l'année donnée ou de la période de référence.

* Pour 11 pays, les scores individuels n'ont pas pu être calculés et les classements n'ont pas pu être déterminés en raison du manque de données. Dans la mesure du possible, ces pays ont été provisoirement désignés par le niveau de gravité : 1 comme *faible*, 1 comme *modéré* et 3 comme *alarmant*. Pour 6 pays, les désignations provisoires n'ont pas pu être établies (voir le tableau A.3 de l'annexe A dans le rapport général).

AU-DELÀ DE 2023 : JEUNESSE POUR UN AVENIR DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Article de contributrices externes **Wendy Geza et Mendy Ndlovu**

Centre de transformation des systèmes agricoles et alimentaires, Faculté de sciences agricoles, géologiques et environnementales, université de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud

Les jeunes entrent dans l'âge adulte dans un contexte où ils subissent les échecs et vont hériter les problématiques des systèmes alimentaires qui sont inégaux, non viables, incapables d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et soumis au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.

La jeunesse est la grande perdante des systèmes alimentaires actuels

Avec 1,2 milliard d'individus, le nombre de jeunes dans le monde est au plus haut. Ces jeunes vont hériter de systèmes alimentaires dysfonctionnels qui ne permettent pas de fournir les denrées nutritives de base dont chacun.e a besoin. En 2022, environ 735 millions de personnes souffraient de la faim et plus de 3,1 milliards n'avaient pas les moyens de se procurer une alimentation riche en nutriments. Si les chiffres de la faim ne rendent pas compte de la faim parmi les jeunes, nous savons que les niveaux d'insécurité alimentaire et de sous-nutrition sont particulièrement élevés en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, qui possèdent la part la plus importante de jeunes. Le genre joue également un rôle : les femmes et les filles représentent environ 60 % des personnes qui souffrent gravement de la faim.

Parallèlement, l'agriculture est considérée par les jeunes comme « un métier de dernier recours » offrant « une faible productivité ». Peu intéressé.e.s par les activités agricoles en raison d'un manque de soutien, d'innovation et de formation, les jeunes ont le sentiment que l'agriculture ne permet pas la prospérité et l'épanouissement.

La perte de souveraineté alimentaire affaiblit les systèmes alimentaires

En tant que jeunes dans la vingtaine, nous considérons l'absence de souveraineté alimentaire comme une des principales fragilités des systèmes alimentaires actuels. Ce concept renvoie à quatre facteurs : les individus et leurs droits, la qualité des aliments, les aspects culturels et l'environnement. La perte de souveraineté alimentaire, surtout dans les pays à revenu faible et moyen, s'est accélérée notamment en raison du colonialisme, de mauvaise gouvernance, de capitalisation intensive des systèmes alimentaires, du développement généralisé de monocultures et des conséquences négatives de la Révolution Verte. Ainsi, les systèmes de connaissances et d'agriculture autochtones et locaux sont largement menacés.

Le manque de souveraineté alimentaire a entraîné de nombreux problèmes, dont l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et des effets néfastes sur la santé. Malgré le recul de la faim dans le monde entre 1990 et 2017 grâce à des interventions, telles que la promotion de cultures vivrières à haut rendement, la proportion et le nombre de per-

sonnes souffrant de la faim stagnent ou augmentent depuis lors. Cette inversion de la courbe souligne le besoin urgent d'une transformation des systèmes alimentaires.

Avec un soutien approprié, des systèmes agricoles résilients, variés, innovants, moins gourmands en ressources, basés localement sur de petites exploitations, peuvent représenter une solution durable aux problèmes d'alimentation et de nutrition et aider à sortir les populations vulnérables de la pauvreté et de la faim. La jeunesse, qui hérite de ces injustices, a le potentiel pour mettre au point ces innovations.

Donner les clés aux jeunes en œuvrant à la souveraineté alimentaire

Nous sommes loin d'une participation significative des jeunes aux processus politiques pertinents. Si la voix des jeunes porte plus dans les discussions politiques, leur participation effective au processus de décision reste superficielle et limitée.

À tous niveaux, les dirigeant.e.s ont un devoir moral et économique de puiser dans l'énergie, la créativité et le dynamisme de la jeunesse pour transformer les systèmes alimentaires. Les jeunes peuvent contribuer de plusieurs façons à favoriser la souveraineté alimentaire et l'application progressive du droit à l'alimentation : en innovant pour transformer les systèmes alimentaires et les adapter à leur contexte local ; et en aidant à privilégier des cultures et à rétablir des systèmes agricoles autochtones et traditionnels. En outre, les dirigeant.e.s doivent poursuivre – et les jeunes réclamer – des investissements dans des secteurs qui améliorent le bien-être des jeunes, comme la santé, l'éducation, le développement de compétences et le lien social. Une formation de qualité permet aux jeunes d'être plus productifs et plus employables et constitue la base de leur développement personnel et de leur bien-être. Cela aide à lutter contre la pauvreté et le chômage, favorise l'égalité et a un impact positif sur les individus et la société.

Pour construire de tels systèmes alimentaires et impliquer les générations à venir, les responsables à tous niveaux doivent s'assurer que les objectifs de leur politique dépassent l'échéance 2030 et viser 2050 et au-delà. Pour cela, les dirigeant.e.s doivent impliquer les jeunes dans l'élaboration des politiques afin de favoriser l'inclusion, l'égalité et la durabilité. De leur côté, les jeunes doivent saisir l'opportunité de participer à la gouvernance des systèmes alimentaires, plaider pour la justice sociale et l'égalité de genre, protéger le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire, encourager les actions contre le changement climatique et intégrer leur point de vue aux politiques afin de créer des systèmes alimentaires justes et viables.

Remarque : Les points de vue exprimés dans l'article appartiennent uniquement à ses autrices. Ils ne reflètent pas nécessairement l'opinion de Welthungerhilfe (WHH) ou Concern Worldwide.

POLITIQUES RECOMMANDÉES

Le monde est confronté à des crises concomitantes qui exacerbent les inégalités sociales et économiques et nuisent au recul de la faim. De grands groupes démographiques, comme les femmes ou les jeunes, supportent le poids de ces crises tout en étant sous-représentés dans les discussions et décisions politiques portant.

Ces recommandations soulignent l'intérêt et le droit des jeunes à façonner leur propre avenir. Une justice de genre et générationnelle doit permettre de bâtir des systèmes alimentaires équitables, viables et résilients, qui satisferont le droit de chacun.e à accéder à une alimentation adéquate pour les générations actuelles et futures.

1 Placer le droit à l'alimentation au cœur de la transformation des systèmes alimentaires.

- Le droit à l'alimentation doit être au cœur des politiques, programmes et processus de gouvernance des systèmes alimentaires, être inscrit dans le droit national et s'appuyer sur procédures de plaintes. Les populations doivent définir leurs propres systèmes alimentaires afin de réaliser leur droit à l'alimentation d'une façon qui soit compatible socialement, culturellement et écologiquement avec leur environnement local.
- Les jeunes doivent jouer un rôle central, et leur voix doit être considérée significativement et dans toute sa diversité, dans les décisions les concernant à tout niveau de gouvernance.
- La participation des jeunes à l'élaboration, la mise en œuvre et au contrôle des stratégies en matière de systèmes alimentaires doit être élargie, afin de refléter leur poids démographique et de prendre en compte leur vision à long terme, leur créativité et leur dynamisme.

2 Investir dans les capacités des jeunes à devenir des leaders de la transformation des systèmes alimentaires.

- Pour s'impliquer, les jeunes ont besoin d'un meilleur accès à l'éducation et à la formation, au développement de compétences et au renforcement des capacités en agriculture et autres activités liées aux systèmes alimentaires. Il faut donc mobiliser davantage de ressources dans les programmes, le corps professoral et les établissements correspondants.
- Les investissements dans la santé et la nutrition des jeunes, en particulier des jeunes femmes, sont essentiels au bien-être des futures générations. Ces investissements financiers et politiques doivent soutenir une alimentation abordable financièrement, produite localement et saine. Les gouvernements doivent former la jeunesse à la nutrition et recourir à des taxes et des réglementations qui favo-

risent une alimentation saine et découragent la consommation d'aliments ultra-transformés.

- Les gouvernements doivent améliorer l'accès des jeunes aux ressources. Cela inclut des réformes du droit foncier et de propriété pour permettre aux jeunes de se lancer dans l'agriculture de manière durable et profitable, et des services financiers et de crédit adaptés leur permettant d'épargner et d'emprunter.
- Les programmes sociaux et économiques doivent intégrer l'égalité de genre afin de lever les obstacles à l'éducation et l'emploi des jeunes femmes, et de réduire leur charge de travail dans des activités de soin non rémunérées.

3 Investir dans des systèmes alimentaires durables, équitables et résilients afin d'offrir des moyens de subsistance viables et attractifs pour les jeunes.

- Les gouvernements doivent soutenir et diversifier la production agricole en intégrant les connaissances autochtones et traditionnelles avec les technologies modernes, la mécanisation et les systèmes d'irrigation, et la rendre ainsi plus rentable et moins ardue. Cela passe par exemple par un accès équitable aux outils numériques, tels que des prévisions météorologiques ou des services financiers, de conseil et marchands.
- Les gouvernements et les bailleurs doivent investir dans des économies rurales diversifiées pour améliorer le bien-être social, renforcer les services publics et promouvoir l'inclusion de la jeunesse. Les politiques économiques doivent faciliter les innovations sociales et encourager la création d'emplois non agricoles au sein des systèmes alimentaires. Les investissements dans les marchés locaux et régionaux et dans les activités annexes aux récoltes, telles que la transformation des aliments, le stockage, le marketing et le transport, peuvent contribuer à transformer les systèmes alimentaires.
- Les gouvernements doivent améliorer les conditions de travail et garantir de justes rémunérations au sein des systèmes alimentaires, afin que les jeunes considèrent des moyens correspondants comme des secteurs permettant de gagner leur vie et bâtir leur carrière.
- Les politiques et investissements actuels en matière de systèmes alimentaires sont insuffisants pour enrayer le cycle intergénérationnel de la faim dans de nombreuses régions du monde. Les solutions doivent adopter une perspective au-delà de 2030, et refléter les aspirations de la jeunesse à un avenir juste et durable et à la sécurité alimentaire.

Deutsche Welthungerhilfe e. V.

Friedrich-Ebert-Straße 1
53173 Bonn, Allemagne
Tel. +49 228-2288-0
Fax +49 228-2288-333
www.welthungerhilfe.de
Membre d'Alliance2015

Concern Worldwide

52-55 Lower Camden Street
Dublin 2, Irlande
Tel. +353 1-417-7700
Fax +353 1-475-7362
www.concern.net
Membre d'Alliance2015

Auteurs et autrices :

Welthungerhilfe (WHH) : Miriam Wiemers (conseillère en politiques), Laura Reiner (conseillère en politiques), Marilena Bachmeier (assistante de projet), Asja Hanano (responsable de la politique et des relations extérieures). **Concern Worldwide :** Réiséal Ní Chéilleachair (responsable plaidoyer international), Connell Foley (directeur de la stratégie, du plaidoyer et de la formation), Tim Sheehan (responsable de la recherche et des communications). **Consultant.e.s indépendant.e.s :** Klaus von Grebmer, Jill Bernstein, Heidi Fritschel, Grace Larocque. **Université de Towson :** Seth Gitter. **Constitutrices invitées :** Wendy Geza (assistante de recherche, Centre de transformation des systèmes agricoles et alimentaires, université de KwaZulu-Natal), Mendy Ndlovu (doctorante, Centre de transformation des systèmes agricoles et alimentaires, université de KwaZulu-Natal)

Publication évaluée par les pairs.

La date d'échéance pour la rédaction de cette publication était le 31 août 2023. Les dates d'échéance pour les données utilisées dans le calcul des scores GHI étaient antérieures. Les frontières, les noms et les désignations utilisés sur les cartes ne représentent en aucune façon l'expression d'une opinion de la part de Welthungerhilfe (WHH) ou Concern Worldwide concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone géographique ou de ses dirigeant.e.s, ou concernant la délimitation de ses frontières.

Source photo : Melanie (âgée de 18 ans) travaille dans une usine de transformation de poivre et de gingembre à Farafangana, Madagascar. Beaucoup des employées de l'usine sont des mères célibataires, et cet emploi leur assure un revenu stable pour nourrir leurs enfants. Laura Thiesbrummel/Welthungerhilfe, 2018.

Cette publication est disponible sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0 (CC BY-NC-ND 4.0), <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.